

LA "SORCELLERIE" DANS L'EXPLICATION
DU MALHEUR PSYCHIQUE A LA RÉUNION

Histoire de Rose-Marie

Jacqueline ANDOCHE

À l'Île de la Réunion, tout malheur répétitif ou durable s'explique d'emblée par la « sorcellerie ». C'est souvent le cas des troubles mentaux. Lorsqu'un individu en est atteint, lui-même et son entourage évoqueront *a priori* cette cause, qui sera par la suite confirmée lors de la consultation d'un ou de plusieurs guérisseurs. Comme dans la France bocagère (Favret-Saada 1977), il faut entendre par sorcellerie, l'action magique des sorts manipulés par une personne qui agit pour son propre compte, ou pour le compte d'un client à l'encontre d'une autre personne. Ces sorts peuvent influencer à distance, ou par l'intermédiaire d'objets mis au contact de la victime. Ils occasionnent dans certains cas des possessions par « esprits de morts » ou entités maléfiques invoquées à cet effet. Cependant à la différence de ce qu'a observé Jeanne Favret-Saada chez les paysans de Mayenne, le discours réunionnais sur la sorcellerie ne comporte pas un caractère officieux et privé. Ici rien n'est tenu secret qui relève de lui : l'Église, l'école, voire même le corps médical peuvent à tout moment le soutenir. Toute personne frappée ainsi par le malheur, n'hésitera pas à énoncer d'entrée de jeu à son interlocuteur – parent, ami, médecin ou ethnographe – l'origine de ce malheur. La plupart des dossiers de suivi en psychiatrie comportent une note concernant des interprétations où le patient fait référence à la sorcellerie. Dans les consultations de psychothérapie cette étiologie est ouvertement évoquée. La constatation d'une telle récurrence a favorisé

l'émergence d'une littérature médicale locale qui /p. 162/ voit là un phénomène typique, original (*cf.* Glachant 1979 ; Mouis 1982 ; Guignard 1986).

Cependant, les troubles mentaux s'expliquent aussi par d'autres causes : des causes dites naturelles et des causes qui relèvent davantage du registre magico-religieux. Parmi les premières figurent « l'hérédité », le « saisissement », la « contagion ». Aux secondes se rattache la notion de « malédiction ».

Dans cette interprétation étiologique, « l'hérédité » est représentée comme la transmission des troubles mentaux par voie de filiation. Leurs mécanismes de reproduction étant inscrits « dans le sang », ces derniers peuvent se répéter dit-on chez les enfants et les petits enfants de celui qui à l'origine en souffre. Le « saisissement » est un traumatisme occasionné par un choc physique ou affectif. Selon les interlocuteurs, l'anxiété qu'il déclenche provoque des « crises nerveuses ». Et dans les cas les plus graves, la « folie ». La « contagion » renvoie à l'idée d'une souillure ou d'une contamination résultant du contact avec un élément ou un objet polluant : par exemple la bave d'un malade au moment d'une crise d'épilepsie. On pense encore que cette souillure est parfois due au mimétisme induit par la fréquentation de personnes atteintes de troubles mentaux, ou par l'influence néfaste d'une de ces personnes utilisée comme agent intermédiaire dans la propagation d'un mal occasionné par la sorcellerie. La « malédiction » enfin, est la conséquence d'une offense faite à un parent plus âgé. Sont souvent citées l'injure ou l'agression. Le patricide ou le matricide en sont aussi des causes ; de même que le blasphème, la profanation du nom de Dieu, l'usage de la sorcellerie ou de la magie à des fins illicites. La malédiction ainsi contractée se manifeste généralement par la déchéance physique ou morale. Les troubles mentaux sont désignés comme les formes les plus flagrantes de cette déchéance.

L'accès à ces étiologies occultées par le discours sur la sorcellerie, ainsi que leur énonciation par un interlocuteur souffrant de troubles mentaux supposent certaines conditions : l'implication du chercheur dans la quotidienneté de celui dont il

cherche à connaître l'histoire pathologique ; la conformité au modèle officiel d'interprétation du malheur qui a cours dans la société réunionnaise et dont la sorcellerie représente le prototype. /p. 163/ Pour le montrer, je me référerai au récit d'un interlocuteur qui a bien voulu me donner la possibilité de partager et d'écouter du « dedans » son histoire. Ceci par le biais de la relation que nous avons entretenue pendant plus de deux ans, d'avril 86 à octobre 88.

Le matériau présenté ici a été recueilli selon la méthode du récit de vie, dans le contexte d'une recherche sur l'interprétation populaire du désordre mental à l'île de la Réunion.

Pour mémoire, je noterai que dans la classification qu'ils font des troubles mentaux, les informateurs réunionnais distinguent entre les « maladies nerveuses » et la « folie » proprement dite : Les premières qui sont dues à l'action des « nerfs » dans le corps, se présentent, sous la forme de « crises » au cours desquelles le malade peut être frappé d'absences (pertes de connaissance) ou de convulsions. Les manifestations de l'épilepsie ou de l'hystérie, les états paroxystiques de toutes sortes, sont dans le discours populaire appelés « crises ». Appréhendés sous l'angle de la pathologie, ce sont dit-on des « malades des nerfs ». La folie renvoie davantage au dérangement mental, à la perte de l'entendement ou de la raison.

Rose-Marie dont l'histoire est présentée ici interprète le mal dont elle souffre comme des « crises nerveuses ».

L'Histoire de Rose-Marie

Rose-Marie est une « créole » de milieu « petit blanc »¹, d'environ 47 ans. Mariée à un « créole blanc », elle est mère de cinq fils dont l'un est décédé à l'âge de 40 jours.

¹ Les descendants de colons français appauvris dès le XVIII^e siècle. Ils forment à l'heure actuelle l'une des composantes ethniques de la société réunionnaise.

Lorsque je fais sa connaissance, Rose-Marie est suivie en psychiatrie pour névrose hystérique et épisodes hallucinatoires liés à un conflit conjugal. C'est l'équipe saignante du secteur de psychiatrie où j'enquête alors, qui me met en contact avec elle. Lors de nos premières rencontres qui se font entre la mi avril et la fin du mois de mai 86, Rose-Marie énonce le discours officiel :

/p. 164/

1. *La maladie comme conséquence de la sorcellerie*

Selon Rose-Marie, sa maladie est double. Elle se manifeste par des « démangeaisons de la peau, sous les pieds et dans les mains » ; mais aussi par des « crises ». Ces dernières qui sont décrites comme l'apparition « d'une boule qui gonfle et qui monte dans le ventre », lui « donnent des palpitations » et l'étouffent ».

Aux dires de Rose-Marie, il s'agit de « crises de nature » dues à un « tempérament nerveux » que son mari peu amoureux et devenu impuissant ne peut satisfaire : « j'ai toujours été nerveuse explique-t-elle ; en me mariant je pensais être aimée, mais mon mari ne me comprend pas. « À cette « nature nerveuse » s'ajoute la présence d'un « serpent » localisé entre les intestins, qui pendant les « crises » se déplace, aggravant ainsi les « gonflements du ventre » et les « étouffements ». Lorsque les crises cessent, le serpent devient comme un « petit ver » ; « un ver qui pique et qui gratte sous la peau, un ver qui marche et qui dessèche la peau ». Il provoque alors les démangeaisons des pieds et des mains.

Pour Rose-Marie, ce sont ces troubles consécutifs aux agissements du serpent dans son corps qui constituent la vraie maladie. Elle la fait remonter à environ une quinzaine d'années : après la naissance du quatrième enfant, lorsque sa famille est venue habiter la maison où je lui rends visite pendant mon enquête de terrain. Au départ, un litige avec des voisins, reconstitué *a posteriori* par le diagnostic d'un certain nombre de guéris-

seurs² : à la suite d'une querelle portant sur les limites des terrains respectifs des deux familles, Rose-Marie aurait marché sur une « préparation » maléfique importée de Madagascar et déposée dans sa cour par les voisins devenus ennemis. Le mal matérialisé par le serpent – « une bête » – qui prend possession de son corps, n'a pas « été mis là » spécialement pour elle ; mais c'est elle qui « l'a pris » en raison de sa « nature plus fragile » ... « C'est une maladie que personne ne pourra jamais guérir, car elle vient de l'autre côté de la mer » ajoute alors mon interlocutrice.

/p. 165/ Telle est la première version de l'histoire de Rose-Marie. Celle qu'elle raconte volontiers à qui veut l'entendre. Celle qui est consignée à quelques détails près, dans son dossier psychiatrique.

Fin mai 86, je dois me rendre à Paris pour un séjour d'environ trois mois, j'entretiens à sa demande une correspondance avec Rose-Marie. Elle me fait part de ses activités chez les pentecôtistes, de ses soucis quotidiens, dont les problèmes de relations avec son mari. De retour à la Réunion, nos relations se déroulent plus sur le mode de la camaraderie que sur celui d'un travail ethnographique structuré par des entretiens réguliers : je passe lui dire bonjour, l'accompagne parfois à des réunions de prières pentecôtistes, lui rends divers petits services dont celui de l'emmener faire des courses en voiture, ou rendre visite à un parent vivant au loin. Au cours de ces rencontres, commencent à s'esquisser les bases d'un nouveau récit : la maladie de mon interlocutrice ainsi que l'action de sorcellerie dont elle est victime ne seraient que la conséquence d'un destin malchanceux, d'une « malédiction » héritée de son père. Elle en aurait été plus particulièrement touchée en raison d'une relation ambivalente que ce dernier entretenait avec elle durant son enfance et son adolescence. Cette relation aboutit dans un premier

² Rose-Marie consulte environ sept guérisseurs avant de se convertir au pentecôtisme (conversion motivée par la quête de la guérison) quelques années avant notre rencontre.

temps à la provocation d'un « saisissement », véritable déclencheur des « crises ».

Le décryptage de ces étiologies à la fois différentes et complémentaires du discours sur la sorcellerie, me fut possible par le biais d'une relation d'amitié au cours de laquelle Rose-Marie m'ayant fait confiance, accepta de me raconter « sa vie ».

Les entretiens non-directifs nécessaires à la mise en forme du récit, ont surtout servi au cours de cette relation, à préciser des détails chronologiques, ou à revenir sur divers événements énoncés lors de rencontres informelles. Ils se complètent d'un texte que Rose-Marie a bien voulu rédiger de son côté.

2. Un « saisissement » à l'origine des « crises »

Les premières crises de Rose-Marie commencent à l'âge de 17 ans. Je lui laisse la parole, en citant quelques passages de son récit écrit :

/p. 166/ « ... Enfant, je n'ai pas connu des grandes maladies si ce n'est que la fatigue des diarrhées et des vomissements assez souvent. Bébé enfant à l'adolescence je me trouvais bien dans ma peau. Aimée de mon père. C'était la joie pour moi. Mon père m'aimait beaucoup plus que les deux garçons et la fille qui était l'aînée. Puis ma mère a eu deux autres filles et là j'avais à peu près onze ans. Je commençais à comprendre la vie et à me faire des soucis. L'amitié qu'avait mon père pour moi avait disparue. Je voyais l'indifférence qu'il faisait à mon sujet. Il parlait mal de moi avec les gens qui venaient nous rendre visite : méchante, paresseuse disait-il... Je ne comprenais pas l'indifférence qu'avait mon père pour moi. Une fois je me rappelle qu'il m'avait frappée et à la suite de ces coups j'étais saisie. C'était ma première crise de nerfs. J'étais comme folle, j'ai déchiré mes vêtements, je mangeais mes cheveux, mc racontait ma mère... Une autre fois pour me punir parce que je lui avais demandé si je pouvais prendre un petit pain chez le commerçant parce que je partais laver le linge très loin de chez nous – je rentrais à la maison seulement vers deux heures de l'après-midi – il a refusé en répondant que je ne pensais qu'à manger. Il m'a interdit d'y aller et il a payé une autre personne pour la-

ver le linge. Bien entendu, il a mis mes vêtements de côté, et en donnant l'ordre à maman de ne pas me donner de savon. Ça s'est passé pendant plusieurs jours. J'étais sale et dégoutante. J'avais dix-sept ans. Et comme pour partir à l'office du dimanche, il me fallait être propre, alors un jour comme des vêtements étaient dans une valise, il a pris de la boue et il a tout sali. Ce jour-là, j'ai versé des larmes, j'ai fait plusieurs crises de nerfs et je voulais aller me jeter à la mer... Une fois, je me rappelle, j'ai pris des cachets pour me suicider, j'étais désespérée car je ne pouvais pas comprendre comment un père pouvait détester ainsi son enfant... »

Par la suite Rose-Marie fait plusieurs autres « crises ». Suivies de plusieurs tentatives de suicide. Elle fait son premier séjour en psychiatrie à l'âge de 20 ans, suivi d'une convalescence dans un « hospice » où elle rencontre son mari de 23 ans plus âgé qu'elle :

« ... Ensuite, je suis allée travailler et j'ai eu l'occasion de revoir l'homme qui au foyer m'avait demandé en mariage... Je le voyais comme un père pour moi, et je croyais que j'aurais pu être heureuse. Mais souvent j'étais torturée par le manque d'amour sexuel. Il ne me comprenait pas, il me laissait souvent seule la nuit... Enfin, des années se sont écoulées, des enfants sont nés, et je me débattais dans la vie, entre le bien et le mal, c'était vraiment dur, j'avais souvent des propositions de la part des hommes, et comme j'avais promis fidélité à mon mari, et puis aussi, il y avait l'interdit et je faisais souvent des crises, /p. 167/ mes enfants en souffraient, j'étais en psychiatrie très souvent... »

Cependant au fil des rencontres et des entretiens, le thème de la « malédiction » revenait : cause originelle d'un mauvais destin se répercutant sur les différents membres de la descendance de son père, et résultant de l'échec d'une pratique de « magie » que ce dernier aurait expérimentée pendant sa jeunesse.

3. La « malédiction » héritée du père

Petite fille Rose-Marie entendait raconter l'histoire suivante :

« ... Un jour papa, pour gagner la chance et l'argent, était allé voir un magicien qui lui a confectionné une petite statuette qu'il

devait adorer à certaines heures. Cette statuette devait être placée dans une petite armoire à deux portes, une porte qu'il ouvrirait et une porte qu'il n'ouvrirait pas. Mais comme l'homme demandait beaucoup d'argent et que papa ne pouvait pas payer tout de suite, il lui a livré seulement la statuette ; et il (papa) n'avait pas encore l'armoire. Il la cachait sous son matelas. Marie, sa dernière sœur, l'a surpris un matin en train d'adorer cette statuette. Intriguée, elle chercha à la voir de plus près en son absence. Or cette statuette ne devait être vue de personne d'autre. Elle tomba par terre, elle se brisa...

Cela a porté malheur à papa toute sa vie, il n'a jamais pu avoir d'argent et se ruina tout le temps. Tourmenté par tout ça, sur ses vieux jours il est devenu fou... »

Le père de Rose-Marie meurt, victime d'un « arrangement par les sorts », conséquence dernière de la « malédiction » qu'il transmet à ses enfants. Se conformant à l'adage selon lequel cette dernière serait héréditaire sur plusieurs générations, Rose-Marie affirme : « de toute façon, nous sommes des enfants de maudit, nos enfants, nos petits enfants et les enfants de nos petits-enfants le seront aussi. »

Invitée à reconstituer la chronologie de cette transmission. Rose-Marie l'énonce ainsi :

– Gisèle, sa première sœur, la fille aînée, souffre elle aussi de « crise de nature ». « Elle n'est pas heureuse avec son mari ».

– Luçay, le premier garçon, a touché comme leur père à la « magie ». Il a lu les « mauvais livres » (*Petit Albert*). « Il faisait lui aussi des crises et tombait sans connaissance. Cela a disparu lorsqu'il est allé faire son service militaire ». Cependant dit Rose-Marie, « Luçay n'a pas bon caractère. Cela il l'a entièrement /p. 168/ hérité de papa Il est fâché avec toute la famille, même avec ses propres enfants... »

– Roger, le deuxième fils, souffre d'un mal mystérieux : « il a une maladie que personne ne peut comprendre, même pas les docteurs. Il est allé en France déjà, il a fait plusieurs séjours à l'hôpital pour des examens, on ne sait pas ce qu'il a... »

– Ses deux dernières sœurs Lucine et Lucille, semblent

moins souffrir de la « malédiction ». L'une d'entre elles vit dans le midi de la France avec « un homme de là-bas » qu'elle a épousé. « Elle semble heureuse, mais on n'a pas beaucoup de nouvelles ».

– Rose-Marie mentionne enfin l'existence d'une dernière petite sœur, morte à l'âge de un an à la suite de « crises de cris » qui auraient provoqué un « étouffement ».

– Dans son récit, Rose-Marie rapproche cette mort subite survenue en bas âge, de celle de son propre fils Jean, due aux mêmes raisons alors qu'il avait quarante jours : « tout d'un coup, il s'est mis à crier, crier sans arrêt. Rien ne pouvait le calmer. Puis il est mort de râle et d'étouffement pendant qu'on l'emmenait à l'hôpital... » Il s'agit là dit-elle de la part de vie que l'on doit aux « forces du mal » lorsque l'on signe un contrat magique : la mort de sa petite sœur représente ainsi la dette personnelle de son père au Diable. Dans la génération suivante, c'est sa propre descendance qui paie, puisqu'elle a été l'enfant la plus détestée de son père.

– En ce qui concerne ses autres enfants : « les deux plus grands n'ont aucun sentiment pour elle... méchants, paresseux. Ils n'ont que des mauvaises paroles et prennent le chemin de leur père et de leur grand-père ». Mais il ne peut en être autrement, car : « ils ont été engendrés dans un mauvais utérus et faits d'un mauvais sang... Seuls les deux derniers sont plus affectueux ». Cependant, l'essentiel de la « malédiction » semble retomber sur son benjamin, Freddy : « enfant du Diable, il n'a pas connu mes bras » dit Rose-Marie. Il est « chétif », « malingre », « il fait des crises » (pertes de connaissance)... et des fugues, qui aboutissent à son placement en foyer éducatif au cours de sa douzième année. Rose-Marie raconte ainsi sa conception :

/p. 169/ « ... Il a été fait dans cette maison maudite remplie de mauvaises choses. C'était pendant les crises. Comme le ventre pouvait enfler sur plusieurs jours et que j'éprouvais les mêmes sensations de grande faim, les mêmes douleurs, et que je continuais à perdre du sang pendant les premiers mois. Je pensais que

c'était le serpent qui grossissait... J'avais toujours les mêmes crises. Un mouvement dans le ventre comme les lames de la mer qui montent et qui descendent raclant tout dans l'intérieur. Comme quelque chose qui réclame le sang. C'était ce mouvement qui était douloureux. Les veines de mon cou gonflaient comme pour m'étouffer... C'est à cette époque que nous avons marché partout pour trouver un moyen de guérir... On allait là où on nous disait que c'était bon, dépensant tout notre argent, allant jusqu'à nous endetter... »

À la suite d'une séance de désenvoûtement à laquelle Rose-Marie s'était préparée en prenant des tisanes, des bains, et en frictionnant son corps à l'aide d'un onguent destiné à faciliter l'expulsion du mal représenté par le serpent, elle est prise de « crampes insupportables » : « comme si elle allait mourir ». Emmenée de force à l'hôpital par des parents, elle accouche de son dernier fils Freddy.

Pour l'anthropologue, l'intérêt de ce discours ne réside pas tant dans la réalité phénoménologique ou idiosyncrasique qu'il donne à voir, que dans la manière dont il met en forme les symptômes et les événements pathologiques. Il inscrit les maux qui s'abattent sur divers membres d'une famille – le « mauvais caractère » de certains d'entre eux ; la conception d'un enfant au cœur d'une « crise de sorcellerie » ; la mort toute aussi étrange d'un autre – dans une chrono-logique du malheur, vécue comme conséquence nécessaire de l'action destructrice d'un autre: d'abord le père, victime lui-même de la curiosité de sa sœur, puis les agissements des voisins qui ont recours à des sorts étrangers, des maléfices malgaches. Jamais Rose-Marie ne se remet en cause dans son récit, même s'il lui arrive de reconnaître une prédisposition qui la rend plus sensible à l'influence du mal – ses relations conflictuelles avec son père, sa « nature nerveuse et fragile ». Prédisposition qui fait d'elle un intermédiaire par excellence dans la transmission de ce mal, puisque ses enfants « formés dans un mauvais utérus et nés d'un mauvais sang » héritent eux aussi d'une existence malchanceuse.

/p. 170/ Cette manière d'interpréter le malheur et d'en énon-

cer l'origine est courante à l'Île de la Réunion. Là comme dans bien d'autres sociétés étudiées par les anthropologues (Zempléni 1968, 1982 ; Bougerol 1985, 1987), le vécu de la souffrance s'organise selon une logique projective qui privilégie la causalité exogène : sorts, possession par des « mauvais esprits », effets d'une contamination, conséquence d'un traumatisme, réactions à l'environnement naturel (chaleur, soleil, froid...) et dans certains cas, intervention divine. Cette dernière étiologie est évoquée lorsque s'avère épuisé l'ensemble des autres causes ; ou lorsque le malheur ne peut être expliqué comme la conséquence d'une action sociale : manipulation des sorts ou des « mauvais esprits », « malédiction » relative à une faute.

Le sens d'une telle logique qui est aussi une logique sociale, ne peut se comprendre qu'en regard des relations qu'entretiennent les individus et les groupes au sein de la société globale. Sa mise à nu éclaire le caractère apparemment exclusif du discours sur la sorcellerie.

En effet, la société réunionnaise vieille de trois cents ans, s'est constituée entre le XVII^e et le XVIII^e siècle, dans le cadre d'une histoire coloniale, par vagues de migrations successives venues d'Europe, d'Afrique, de Madagascar, d'Inde et de Chine. Depuis quelques années, immigrerent des travailleurs comoriens, qui forment dans les zones urbaines, un lumpen-prolétariat vivant de petits métiers, et qui ont le statut d'étrangers. Dans ce contexte pluriculturel, les rapports entre les groupes ethniques ainsi que les représentations qu'ils se font les uns des autres, sont dictés par la place qu'ils occupent dans la hiérarchie sociale et par le rôle qu'ils ont joué dans l'histoire de l'Île. Les groupes marginaux ou étrangers comme les Comoriens, sont l'objet de méfiance, de crainte, voire de rejet. Il en est de même pour les descendants d'engagés indiens (Tamouls), ou malgaches, venus à la fin du XIX^e siècle, ou au début du XX^e siècle, remplacer les esclaves dans les plantations. Ayant au départ le statut d'étrangers, ces groupes sont aujourd'hui intégrés à la société locale. Ils sont devenus des Réunionnais à part entière. Cependant, la contrainte qu'exerça sur eux le pouvoir colonial, stigma-

tisant leurs croyances et leurs modes de vie comme des manifestations démoniaques, a contribué à les étiqueter /p. 171/ et à les faire craindre à travers les âges, en tant que porteurs de malchance et jeteurs de mauvais sorts. Ceci au même titre que les Comoriens.

À l'Île de la Réunion, lorsqu'un malheur physique, psychique ou matériel survient, et à plus forte raison lorsqu'il perdure, les personnes soupçonnées dans un premier temps, sont des proches, des « Autres » familiers auxquels on attribue d'emblée l'origine de son malaise ou de son mal-être. Cependant, d'une façon générale, le persécuteur actif, celui qui œuvre à engendrer les maux ou la maladie, ne peut être qu'un « Autre » socialement, culturellement, ethniquement différent : en l'occurrence le « sorcier malgache » ou « comorien » consulté par « l'Autre » proche devenu ennemi. C'est le cas de Rose-Marie qui accuse ses voisins d'avoir eu recours à des sorts malgaches. Ces derniers sont considérés comme d'autant plus efficaces qu'ils sont censés avoir été préparés dans le pays d'origine de l'envoyeur : Madagascar, terre étrangère. Dans ce cas, aucune action locale ne s'avère suffisamment puissante pour en venir à bout dit-on. Se conformant à cette croyance, Rose-Marie explique : « C'est un mal que personne ne pourra jamais guérir, car il vient de l'autre côté de la mer ». Il en est de même des maléfices comoriens. On les croit irrémédiables, du fait qu'ils peuvent être préparés et importés d'un ailleurs.

Cette mise en accusation de « l'Autre » dont le caractère maléfique est proportionnel à la différence ou à la marginalité que donne à voir cet « Autre », fonctionne comme logique de référence dans l'interprétation de la maladie en général, et des troubles mentaux en particulier : au niveau de la société globale, elle consolide les rapports de force et de pouvoir établis au cours de l'histoire coloniale, en assurant leur reproduction ; au niveau individuel, elle permet à tout un chacun de ne pas se remettre en cause face à un éventuel malheur biologique ou psychique.

Ainsi, une personne portant le poids d'une hérédité pathologique, ou touchée par la « malédiction », ne pourra-t-elle énon-

cer ces étiologies qui renvoient aux notions de prédisposition et de faute, qu'en les rendant conformes à la logique sociale de mise en accusation de « l'Autre ». Invitée à faire part de sa souffrance à des partenaires extérieurs et à l'origine /p. 172/ non impliqué dans son histoire, elle arguera la plupart du temps d'une action de sorcellerie dont elle aura été victime. Amenée à expliciter du « dedans » cette souffrance, et par là même à se la dire, elle ne gommara pas l'étiologie des sorts. Cette dernière qui apparaît alors en filigrane dans son récit, sera avancée non plus comme cause, mais comme conséquence d'autres événements qu'elle mettra en forme en les structurant selon le modèle courant d'interprétation. L'histoire de Rose-Marie est un bon exemple, où compte tenu des situations d'interlocution – dehors/dedans ; en public/en privé – la sorcellerie est présentée tantôt comme la cause, tantôt comme la conséquence des différents épisodes de malchance qui peuvent frapper un individu ou une famille.

Appréhendée sous cet angle, la sorcellerie devient théorie officielle du malheur. Bien que récurrent, son langage n'est pas le seul possible dans l'énonciation des causes d'une maladie ou d'un désordre. À ne s'en tenir qu'à son apparente exclusivité, et à ne pas prendre en considération le contexte de sa mise en forme, l'observateur extérieur court les risques de transcrire un discours manifeste, masquant ainsi le sens des spécificités avancées. Sa démarche qui part bien souvent d'un malentendu (référence aux notions de mentalité créole, de pensée magique ou de retard culturel) vise moins à faire reconnaître des différences qu'à les interpréter en se référant à un système de valeurs autres, à des conceptions du monde, de la personne et du corps qui sont celles de la culture occidentale et de la médecine officielle. Système de valeurs et de pensée par rapport auquel ces différences seront présentées comme des survivances, des déviations, voire des formes de résistance particulières.

Sans entrer dans le débat qui oppose la plupart du temps sciences médicales et sciences sociales, le chercheur qui s'intéresse à l'étude des comportements relatifs à la santé et à la

maladie dans une société donnée, se doit d'entrée de jeu de refuser cette démarche : les seuls rapprochements pertinents entre faits observés ici et là dans des groupes différents, ne pouvant s'inscrire à notre avis, que dans cette approche comparative qui par le jeu des correspondances et la recherche des /p. 173/ invariants, s'attache plus précisément à rendre compte de l'unité des représentations et des conduites humaines.

Jacqueline ANDOCHE, anthropologue
14. rue Payet, 97414, Entre-Deux (La Réunion).

BIBLIOGRAPHIE

- ANDOCHE Jacqueline (1988) L'interprétation de la maladie et de la guérison à l'Île de la Réunion. » *Sciences Sociales et Santé* VI, 3/4 : 145-165.
- AUGÉ Marc (1975) *Théorie des pouvoirs et idéologie*. Paris, Hermann.
- (1982) *Génie du paganisme*. Paris, Gallimard.
- AUGÉ Marc & HERZLICH Claudine (éds) (1984) *Le sens du mal. Anthropologie, histoire, sociologie de la maladie*. Paris, Éditions des archives contemporaines.
- BARAT Christian (1980) *Des Malbar aux Tamouls : l'indouisme dans l'Île de la Réunion*. Paris, EHESS (Thèse d'anthropologie sociale et culturelle, 3 volumes)
- BENOIST Jean (1980) *Carnets d'un guérisseur réunionnais*. St Denis, FRDOI (« documents et recherches », n°7).
- (1983) *Un développement ambigu, structure et changements de la société réunionnaise*. St Denis, FRDOI (« documents et recherches », n°10).
- BOUGEROL Christiane (1985) « Ensorcellement maternel et trouble mental aux Antilles : histoire d'un cas ». *Sciences Sociales et Santé* III, 3/4 : 151-167.
- (1987) « Hériter de la malédiction ou de la persécution à la maladie mentale » *Psychopathologie africaine* 20, 3 : 245.271.
- EVE Prosper (1983) *La mort à la réunion de la période moderne à la période contemporaine*. Université d'Aix-Marseille (Thèse pour le doctorat d'histoire).
- FAVRET-SAADA Jeanne (1972) *Les mots, la mort, les sorts*. Paris, Gallimard.
- GLACHANT Alexandre (1979) *Un prêtre exorciste, contribution à l'étude de la sorcellerie à la Réunion*. Université Paris Val de Marne, Faculté de médecine de Créteil (Thèse pour le doctorat en médecine).
- GUIGNARD Didier (1986) *Si je dis : "Sorcier", regard sur la sorcellerie réunionnaise*. St Denis : ILA [publication d'un mémoire de psychiatrie].
- /p. 174/ MOULS Gérard (1982) *Études sur la sorcellerie à la Réunion (Désir et Réali-*

- té). St Denis, éditions UDIR [publication d'un mémoire de psychiatrie].
- ZEMPLÉNI András (1968) *L'interprétation et les thérapies traditionnelles des désordres mentaux chez les Wolof et les Lebou du Sénégal*. Université de Paris (Thèse pour le doctorat de 3^e cycle en psychologie).
- (1974) « Du symptôme au sacrifice, L'histoire de Khady Fall ». *L'Homme* 14, 2 : 31-77.
- (1982) « Anciens et nouveaux usages sociaux de la maladie en Afrique », *Archives des Sciences sociales des Religions* LIV: 5-9.
- (1965) « La maladie et ses causes » *L'Ethnographie* LXXXI, 96-97 : (Numéro spécial sous la direction d'András Zempléni : "Causes, origines et agents de la maladie chez les peuples sans écriture").

RÉS UMÉ:

À l'Île de la Réunion, la sorcellerie apparaît *a priori* comme la cause exclusive dans l'explication du malheur psychique. Cependant d'autres étiologies existent. Leur énonciation suppose une certaine conformité au modèle officiel d'interprétation de la souffrance qui s'organise selon une logique projective : et dont la sorcellerie représente le prototype. L'histoire d'un malheur raconté du dedans par un interlocuteur impliqué permet la mise forme et l'appréhension des différentes catégories explicatives de ce malheur.

Mots clés : • Sorcellerie • Malheur • Saisissement • Malédiction • Hérité
• Étiologies • La Réunion • Énonciation - Récit de vie

SUMMARY:

SORCERY IN THE INTERPRETATION OF PSYCHIC SUFFERING
IN REUNION ISLAND:
ROSEMARY'S STORY

On Réunion Island, sorcery appears at first as the only cause for the explanation or psychic suffering. There are, however, other etiologies. Their enunciation supposes a certain conformity to the official model for the interpretation of suffering, organised according to a projective logic of which sorcery can be considered a prototype. The story of a misfortune, told from the inside by a person involved, allows for the shaping and the apprehension of the different explanatory categories of the event.

Key words: • Sorcery • Misfortune • Malediction • Heredity • Enunciation
• Life story • Reunion Island.